

Département de l'Ain



AR 01247.2025.012

**Commune de MIJOUX**

2 rue Dame Pernelle  
01410 Mijoux

**Objet : Arrêté provisoire de police de la circulation**

**Sept fontaines**

**Objet : Arrêté de police de circulation : raccordement fibre optique**

Le maire de la commune de Mijoux,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et L2212-2 ;

**Vu** le code de la route ;

**Vu** le code de la voirie routière ;

**Vu** la demande reçue le 10.03.2025, par l'entreprise CIRCET/SFR représentée par ZINE Salma, 74000 ANNECY, pour le bénéficiaire AMMAR Sofiane, KTK FIBRE/ SFR, 72 rue de la mare, 75020 PARIS, pour la mise en place d'une nacelle afin de raccorder un client SFR à la fibre optique.

**ARRETE**

**Article 1** : A partir du 26/03/2025 et pour une durée de 7 jours (calendaires), l'entreprise KTK FIBRE/ SFR est autorisée à occuper le domaine public dans le cadre de la mise en place d'une nacelle afin de raccorder un client SFR à la fibre optique, aux sept fontaines.

**Article 2** : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

**Article 3** : La circulation sera alternée manuellement dans les deux sens de la circulation.

**Article 4** : Le présent arrêté sera affiché en mairie et une ampliation adressée à :

- Monsieur le Major de la brigade de gendarmerie de Chézery - Forens,
- Monsieur le responsable de l'agence routière et technique de Bellegarde et du Pays de Gex

Chargé, en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Mijoux, le lundi 10 mars 2025

Le Maire  
Martine Viallet

*Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.*

*Informe que le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Téléphone : 04 50 41 32 04

[accueil.mairie@mijoux.fr](mailto:accueil.mairie@mijoux.fr)

[www.mijoux.fr](http://www.mijoux.fr)